



Note Conceptuelle et

Appel à communications

**CONFERENCE ECONOMIQUE AFRICAINE
2015**

**LUTTER CONTRE LA PAUVRETE ET LES INEGALITES DANS LE
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES 2015**

Kinshasa, République Démocratique du Congo

2-4 novembre, 2015

1. Introduction

1.1 La Conférence Économique Africaine 2015 (CEA) prévue du 2 au 4 novembre 2015 à Kinshasa porte sur le thème **Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans Programme de développement pour l'après-2015**. Tel que décliné dans *l'Agenda 2063 de l'Union Africaine* (UA) et la *Position Africaine Commune* relative au *Programme de développement pour l'après-2015 sur les Objectifs du Développement Durable (ODD)*, la vision panafricaine est celle d' *«une Afrique intégrée, prospère et paisible, dont l'aspiration à l'émergence est conduite par ses propres citoyens et qui, par la même occasion, incarne une force dynamique sur la scène mondiale.»* La réalisation d'une prospérité basée sur la croissance inclusive, ainsi que d'un développement mené par les populations et qui libère le potentiel des femmes et des jeunes, sont des aspirations majeures pour l'Afrique. A la lumière de l'objectif de la Position Commune de l'Afrique et de l'Agenda 2063 qui vise à éradiquer la pauvreté dans toutes ses ramifications, ceci au travers d'une génération, et construire une prospérité partagée et équitable au moyen d'une transformation économique, le choix du thème de cette conférence ne pouvait être plus opportun.

1.2 La conférence verra la participation de décideurs, de chercheurs et praticiens du développement venant d'Afrique et d'ailleurs qui feront une contribution stratégique à la mise en œuvre de la vision Africaine ainsi qu'à l'identification d'actions concrètes pour la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le contexte du Programme de développement pour l'après-2015. La rencontre sera l'opportunité d'évaluer l'impact des stratégies de croissances actuelles sur les inégalités ainsi que le développement humain en Afrique. Les participants discuteront également des succès et leçons apprises et identifierons les écarts persistants, les défis ainsi que les questions émergentes sur le sujet.

Des universitaires reconnus ainsi que de jeunes chercheurs de talent du continent présenteront des recherches approfondies orientées sur les politiques. En outre, ils débattront et feront des recommandations sur les options de politiques capables de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités pour un développement équitable, inclusif et qui soit durable pour l'Afrique sur le plan environnemental.

2. Réaliser le développement humain et les OMD en Afrique

2.1. Une comparaison avec d'autres régions du monde démontre que l'Afrique a fait des progrès significatifs dans plusieurs domaines, notamment celui du développement humain, y compris l'éducation, la santé et les indicateurs de revenus. L'Indice de Développement Humain (IDH) de l'année 2014 révèle que 17 pays africains sur 52 ont atteint des niveaux de développement humain moyens voire élevés. Entre 1990 et 2013, les niveaux de l'IDH en Afrique Centrale, de l'Est, Australe et de l'Ouest ont augmenté de 26%, faisant du continent la troisième région avec la plus forte croissance après l'Asie de l'Est (36%) et l'Asie du Sud (34%). Il est important de noter que les niveaux des IDH des États Arabes et de l'Amérique Latine pour la même période étaient de 19% and 18% plus élevés, respectivement. Ces progrès pourraient être attribués à la croissance économique rapide créée par l'accroissement des ressources issues des industries extractives, la croissance

dans le domaine agricole et des services, le développement du capital humain et une meilleure gouvernance.

2.2. Les récents rapports d'étape sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sur l'Afrique (comme le Rapport Africain sur les OMD 2014) montrent que la région est en phase d'atteindre seulement deux des huit OMD—celui relatif à l'éducation primaire universelle et celui sur la parité du genre au niveau de l'éducation primaire. En revanche, les progrès enregistrés dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de la faim sont insuffisants. Le manque d'inclusion de la croissance économique et la faible élasticité de la pauvreté par rapport à l'inégalité sont des facteurs majeurs qui expliquent les progrès timides notés sur ces objectifs. Si des progrès notables ont été enregistrés récemment, les OMD relatifs au développement et à la santé sont les moins susceptibles d'être atteints. Par ailleurs, les progrès enregistrés jusqu'ici sont encore fragiles et vulnérables aux revirements du fait des capacités insuffisantes des pays à répondre de manière adéquate aux chocs de divers ordres, ainsi que des systèmes de protection sociale inadéquats et mal financés.

3. Lutter contre la pauvreté et les inégalités en Afrique

3.1. Depuis le milieu des années 2000, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Afrique a été élevée et est restée robuste, avec des taux avoisinant les 5% et bien supérieurs à la moyenne mondiale de 3% par an (Perspectives économiques en Afrique, 2014). Une meilleure gestion macroéconomique, une demande intérieure robuste, des flux constants d'envois de fonds des travailleurs, des prix des matières premières favorables et des volumes d'exportations accrus, ont joué en faveur de la croissance du continent à tel point que vers le milieu de l'année 2014, l'Afrique a connu une croissance particulièrement élevée tandis que le reste du monde était encore en récession. Le taux de croissance élevé sur le continent cache néanmoins des variations significatives à travers les sous-régions et les différentes catégories de pays telles que les pays riches en ressources, ceux dépourvus de littoral, les États fragiles, les pays à faibles revenus (PFR) et les pays à revenus intermédiaires (PRI). Si l'agriculture et les services ont été les principaux moteurs de la croissance, les activités pétrolières et minières dans les pays riches en ressources ont baissé suite à la chute des prix des matières premières, notamment le pétrole brut. Si la production manufacturière a augmenté dans certains pays, elle a décliné dans la plupart des cas ou est restée trop faible pour stimuler la croissance. Le secteur des services qui comprend les services traditionnels tels que le transport, le commerce, l'immobilier, les services publics et financiers, ainsi que les nouveaux services que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC) stimulent la croissance dans beaucoup de pays. Il est important de noter que la transformation économique structurelle en Afrique ne s'appuie pas sur le secteur industriel. Les facteurs de production se sont éloignés de l'agriculture pour aller vers les services et non vers l'industrie manufacturière – la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier est passée de 14 à 10 percent du PIB entre 2000 et 2008.

3.2 La dernière décennie, caractérisée par une croissance relativement élevée, a alimenté des scénarios et des perspectives économiques optimistes pour l'Afrique. Le continent continue néanmoins de faire face à beaucoup de défis. Par exemple, il existe un large consensus au sein des leaders Africains et des praticiens du développement sur le fait

que la transformation structurelle et le progrès en terme de développement équitable et durable a été limité, ceci malgré le volume de richesses créé par la croissance récente. Ce processus de croissance n'a été ni inclusif ni équitable. Il n'a pas été assez transformateur non plus pour pouvoir répondre aux défis créés par les chocs économiques internes et externes, les taux de chômage élevés, une urbanisation rapide et l'évolution démographique largement caractérisée par une explosion de la jeunesse. De plus, les pays africains ne sont pas parvenus à réduire *substantiellement* la pauvreté et les inégalités; ce qui explique le fait que malgré une croissance appréciable au cours de la dernière décennie, la chute du taux de pauvreté (pourcentage de personnes vivant avec moins de \$1,25 par jour) a été relativement faible, de 56.5 pour cent en 1990 à 48.5 pour cent en 2010 [Rapport Africain sur les OMD, 2014]. En somme, la croissance de l'Afrique n'a pas été construite autour de la prise en compte de la population.

3.3 Le développement socio-économique de l'Afrique fait face à d'importants défis qui sont en grande partie liés à une mauvaise gouvernance, à des cadres institutionnels affaiblis, à la persistance des conflits et à une radicalisation croissante, à des taux de chômage élevés, en particulier chez les jeunes et les femmes, ainsi qu'à la dégradation de l'environnement et du changement climatique. De manière plus préoccupante, les fortes inégalités de revenu en Afrique risquent de ralentir les progrès. L'Afrique enregistre une distribution des revenus et des dépenses de consommation la plus inégale au monde après l'Amérique Latine et les Caraïbes. Cependant, il est vrai que l'indice de Gini a diminué de 0.458 à 0.439 entre 1990-1999 et 2000-2009 – une des baisses les plus notables au sein des régions en développement (Rapport Africain sur les OMD, 2014). De plus, une large proportion de la population africaine vit dans des pays où l'inégalité est en hausse (PNUD, à paraître).

4. Un programme de développement pour l'après-2015 pour l'Afrique

4.1. Les Objectifs du Développement Durables (ODD), qui sont présentement l'objet de négociations donnent une réponse aux défis de l'Afrique et prennent en charge les questions mondiales qui nécessitent un partenariat international pour le développement durable. L'objectif principal des ODD est l'élimination de la pauvreté d'ici l'année 2030. Ces objectifs mettent l'accent sur la réalisation d'une croissance économique soutenue et inclusive, un emploi productif ainsi qu'un travail décent pour tous. Cet agenda post OMD place désormais les pays devant leurs responsabilités, sur la base d'une feuille de route commune prônant la transformation pour le développement humain durable. À cet égard, les institutions et les pays africains ont un rôle majeur à jouer dans la réalisation de l'agenda inachevé des OMD et dans l'accélération des efforts en vue de la création d'un développement équitable et durable en Afrique. Il faut entretenir l'élan créé par les gouvernements, la société civile et les acteurs du secteur privé lors des consultations nationales et régionales sur le Programme de développement pour l'après-2015, afin de définir des objectifs et élaborer des cadres de mise en œuvre et de suivi pour répondre aux nouveaux défis que sont le changement climatique et la protection sociale.

4.2 La version préliminaire des ODD appelle à une action renouvelée pour l'éradication de la pauvreté au niveau mondial et comporte des recommandations de transformation telles que celles énoncées dans le rapport du Panel de Haut Niveau d'Éminentes

Personnalités sur le Programme de développement pour l'après-2015 (NU, 2013). Les cinq propositions de changement pour la transformation sont: (i) ne laisser personne derrière ; (ii) placer le développement durable au centre de toutes les actions; (iii) transformer les économies pour la création d'emplois et une croissance inclusive; (iv) construire la paix ainsi que des institutions effectives, ouvertes et responsables pour tous; et (v) forger un nouveau partenariat mondial.

4.3. Les pays africains ont maintenant la possibilité d'examiner les options politiques et les cadres de mise en œuvre qui permettraient d'accélérer la transformation économique et sociale du continent pour emprunter un sentier de croissance plus durable, se traduisant par la réduction des inégalités et l'éradication de la pauvreté sur le continent.

À cet égard, la Conférence Économique Africaine contribuera au dialogue politique et à la promotion de la croissance inclusive en présentant les dernières données empiriques sur la pauvreté et les inégalités en Afrique. Elle fournira également une réflexion critique sur la façon dont les décideurs, les partenaires au développement, le secteur privé, la société civile et les universitaires devraient soutenir la planification et la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015.

5. Résumé et Objectifs de la Série CEA

5.1 Depuis son instauration en 2006, la série AEC a favorisé le dialogue et l'échange de connaissances sur une variété de questions et de défis auxquels l'Afrique est confrontée (voir encadré 1).

Encadre 1: Précédents thèmes de la Conférence Économique Africaine

- CEA 2006 — Accélérer le développement de l'Afrique dans les cinq premières années du 21^{ème} siècle
- CEA 2007 — Opportunités et enjeux du développement de l'Afrique dans l'arène mondiale
- CEA 2008 — Globalisation, institutions et développement économique de l'Afrique
- CEA 2009 — Encourager le développement en période de crises économique et financière
- CEA 2010 — Établir un plan d'action pour la relance économique et la croissance à long terme de l'Afrique
- CEA 2011 — Économie verte et transformation structurelle en Afrique
- CEA 2012 — Développement inclusif et durable à l'ère de l'incertitude économique mondiale
- CEA 2013 — L'intégration régionale en Afrique
- CEA 2014 — Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique

5.2 Les objectifs spécifiques de la Conférence Économique Africaine sont:

- Promouvoir la gestion des connaissances comme moteur important du dialogue politique, d'une bonne planification de politique et de mise en œuvre;
- Encourager le dialogue qui favorise l'échange des idées et les réflexions innovantes entre chercheurs, praticiens du développement et les décideurs africains;
- Encourager et renforcer la recherche sur les questions politiques et économiques relatives au développement des économies africaines;
- Offrir aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la Diaspora, aux organisations régionales et sous régionales, l'opportunité de diffuser les résultats de leurs recherches et de partager par la même occasion ces informations avec les décideurs Africains.

6. La Conférence Économique Africaine 2015

6.1 La Conférence Économique Africaine 2015 se tiendra du **2 au 4 novembre 2015** à **Kinshasa, en République Démocratique du Congo**. Cette dixième édition de la CEA coïncidera avec la présentation des nouveaux Objectifs du Développement Durable qui doivent remplacer les Objectifs du Millénaire pour le développement à compter de janvier 2016.

6.2 Comme les années précédentes, la Conférence sera une opportunité unique pour les chercheurs, les décideurs et les praticiens du développement d'Afrique et d'ailleurs, de débattre de la question du développement et des politiques nécessaires pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités dans le contexte du Programme de développement pour l'après-2015. Avec un accent particulier sur les ODD, la conférence définira les moyens de réaliser l'ambitieux agenda de l'Afrique pour la croissance inclusive ainsi que la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les groupes sociaux, les pays et les régions du continent. La CEA 2015 explorera les politiques et les cadres, institutionnels et réglementaires pour réaliser les investissements nécessaires à la réduction de la pauvreté et des inégalités en Afrique y compris les importantes inégalités entre les régions.

6.3 La conférence sera articulée autour d'un certain nombre de sessions plénières animées par les experts du développement de l'Afrique ainsi que des sessions parallèles de groupes qui mettront en exergue les présentations ainsi que les discussions d'éminents experts universitaires, des décideurs politiques, des acteurs du secteur privé, des leaders d'opinion, des jeunes chercheurs africains ainsi que des représentants des organisations de développement. Les sessions de groupes permettront aux participants d'offrir des analyses approfondies et plus techniques des principales questions se rapportant au thème de la conférence — Lutter contre la Pauvreté et les Inégalités dans le Programme de développement pour l'après-2015.

6.4 Les principaux sujets de discussions suggérés ci-dessous permettront des discussions variées sur l'état actuel et les perspectives de transformation et de croissance inclusive de l'Afrique, ainsi que de générer des idées précieuses pour l'amélioration des politiques.

- Le lien entre la pauvreté, les inégalités et la croissance en Afrique (théorie et observation empirique)
- Caractéristiques et déterminants de la pauvreté et des inégalités en Afrique
- L'impact socio-économique et environnemental de la pauvreté et des inégalités en Afrique
- Croissance inclusive et transformation structurelle comme stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités en Afrique ;
- Éviter le 'piège de la pauvreté spatiale' et promouvoir l'inclusion horizontale, verticale et spatiale en Afrique ;
- Les options politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités en Afrique
- Les stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités dans l'Agenda post-2015 pour le développement (spécifiquement les objectifs 1 and 10).

6.5 Les articles acceptés pour être présentés devront être des travaux originaux qui n'auront pas fait l'objet d'une publication. Les candidatures des jeunes chercheurs africaines et africains sont vivement encouragées. L'un des principaux objectifs des Conférences Économiques Africaines est d'offrir aux jeunes chercheurs africains l'opportunité de partager leur travail avec un public élargi, mais aussi de développer leurs réseaux. Comme le veut la tradition, un panel de haut-niveau évaluera les soumissions reçues et décernera un prix à l'auteur du meilleur article. Le nom du (de la) lauréat (e) sera annoncé lors de la cérémonie de clôture.

7. Délais de Soumission

- 7.1 Les auteurs devront suivre les instructions postées sur le site web du PNUD (www.undp.org/aec) et soumettre leur dossier de candidature complet.
- 7.2 Les participants et les experts doivent soumettre les articles pour présentation à la conférence dans les stricts délais établis et indiqués dans le tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1: Echancier détaillé

Annotation	Date limite
Soumission des papiers	31 juillet 2015
Notification d'acceptation	18 septembre 2015
Soumission des manuscrits révisés	2 octobre 2015
Clôture de la réservation des billets d'avion	15 octobre 2015
Dates de la Conférence	2-4 novembre 2015

7.3 Les soumissions seront examinées de façon anonyme et en toute confidentialité par les institutions co-organisatrices. L'objectif est de présenter des articles de haute qualité à la conférence.

8. Résultats attendus

8.1 Les résultats attendus de la conférence sont :

- Le Rapport de la conférence: un résumé des principales conclusions ainsi que des recommandations politiques clés ressortant des papiers présentés à la conférence et des principales allocutions prononcées;
- Actes de la conférence: un numéro spécial de la *Revue Africaine de Développement (African Development Review)* contenant les articles les plus novateurs en termes de politiques et de pertinence opérationnelle ainsi que le livre des actes qui publiera les autres articles sélectionnés. Ces deux publications trouvent une application utile pour l'élaboration des politiques et la définition des priorités stratégiques auprès des dirigeants politiques et des praticiens du développement.

9. Financement

9.1 Lorsqu'ils soumettent un papier, les auteurs sont invités à préciser leur besoin ou non d'appui financier/parrainage pour couvrir les frais liés à leur participation à la conférence (voyage, hébergement et indemnité journalière). Un seul auteur par article accepté pour la présentation pourra bénéficier du financement. Le soutien financier est réservé aux présentateurs et aux jeunes chercheurs d'Afrique.